



Qu'est-ce qu'un Commun ?

Un « **Commun** » est une institution sociale composée d'une **communauté de personnes** qui a un **accès et gère en commun une ressource** sur la base de **règles fixées collectivement**.

Plus précisément, c'est la définition du Dictionnaire des biens communs (éditions P.U.F.) qui a été retenue et qui inclut les éléments suivants :

- les Communs impliquent l'existence d'un **bien** (ressource, richesse, connaissance, tradition) dont l'**accès** et la **gouvernance** sont partagés ;
- cette gouvernance doit garantir le respect des **droits** et la **durabilité** à long terme de la ressource ;
- les règles d'accès et de partage doivent être élaborées par les **participants** aux communs eux-mêmes.

Les Communs constituent ainsi une troisième voie pour gérer une ressource, à côté du marché et des pouvoirs publics.

Exemples de Commun :

Un habitat groupé, le site web Wikipédia, une communauté d'énergie ou un potager collectif sont des communs, au même titre qu'une coopérative qui crée une messagerie éthique et durable ou un fablab, qui permet à des artisans de créer dans un lieu partagé, sur des machines mutualisées.

En quoi ce sujet concerne-t-il la Région bruxelloise ?

La Déclaration Politique Régionale 2019-2024 du Gouvernement bruxellois met en évidence l'importance de la transition vers une économie sobre en ressources et circulaire, sociale et démocratique, régénérative, locale et résiliente. Dans le chapitre réservé à la démocratie participative, elle précise que « (...) *cette réflexion intégrera les logiques de coopératives locales ou de « commons », en veillant à assurer le maintien du caractère accessible et public des espaces et initiatives développées* ».

Bruxelles Environnement et Bruxelles Economie Emploi ont ainsi lancé, à l'initiative du Ministre bruxellois en charge de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative et du Climat, et de la Secrétaire d'Etat à la Transition économique, une étude participative sur le développement des communs en Région de Bruxelles-Capitale.

Une étude et un plan d'action sur les Communs à Bruxelles

Cette étude, clôturée en octobre 2023, vise à identifier les activités relevant des communs présents sur le territoire régional bruxellois, leur impact économique, environnemental et démocratique ainsi que les besoins des collectifs relevant des communs pour pouvoir davantage se déployer.

Un consortium composé du Community Land Trust de Bruxelles, de Communa, de Ecores, et du cabinet d'avocats EQUAL a été chargé de la réalisation de cette étude et d'un plan d'action pour soutenir les communs à Bruxelles.

L'étude est structurée en cinq parties :

1. Une étude comparative de six villes européennes (Barcelone, Gand, Grenoble, Bologne, Turin et Naples) ayant mis en place des politiques publiques de soutien aux communs urbains
2. Une cartographie des communs bruxellois
3. 20 entretiens approfondis avec des communs bruxellois, qui visent à identifier leurs besoins

4. Une analyse à trois niveaux (méta, méso et micro) de l'impact des communs en Région bruxelloise
5. Un plan d'action basé sur l'étude comparative et l'analyse des besoins visés ci-dessus

[Téléchargez le résumé \(executive summary\)](#) [Téléchargez l'étude complète](#)

En savoir plus

- [La Shifting Economy](#)